office au prochain, ce doit être sans parler avec trop de franchise, mais en lui touchant le cœur par des raisonnements clairs, simples et charitables, et en priant pour ses besoins; en effet, c'est là l'objet de la pénétration qui m'est accordée.

Bien que j'aie reçu à cet égard beaucoup de lumières, le Seigneur ne m'a jamais découvert qu'une âme dût se perdre ; et cela par un disposition de sa providence. Car la damnation d'une créature n'est jamais révélée que par quelque motif extraordinaire. D'ailleurs, une pareille révélation me ferait sans doute mourir de douleur : comment supporter l'idée qu'une âme doit être privée de Dieu pour toujours? Je l'ai supplié de ne jamais me faire connaître la perte éternelle de personne. Si je pouvais délivrer mon prochain du péché par ma mort, je la subirais volontiers, et à ce prix je ne refuserais pas de connaître l'état d'une âme ; mais quant à celle dont la maladie est incurable, je prie le Seigneur de me la cacher.

Je reçois cette lumière, pour en user avec prudence et sagesse, mais non pour découvrir à mon gré les secrets qu'elle me fait connaître. Quoiqu'elle soit accidentelle, elle me pénètre et me vivifie comme un élément substantiel, émanant de Dieu même, et devant servir à régler mes sens et la partie inférieure de mon âme. Car dans la partie supérieure, je jouis toujours en paix d'une vision par laquelle mon intelligence de Cie my per que ses à lu rése cont aux rieu le ra

A les d crire Rein je co exce Dieu féren me fi Lorse geme de m princ inféri claire gneu nonce vie, e sées :